EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance,Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECŒR, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

CARTE CITÉJEUNE

Depuis plusieurs saisons, deux cartes distinctes existent pour l'accès aux activités Jeunesse :

- La Carte Citéjeune, vendue 8 € 50, qui concerne les + 15 – 27 ans et donne accès aux prestations liées à la carte,
- La Carte Animation Jeunesse, vendue 32 €, qui concerne les – 12 – 18 ans et donne accès aux activités des Centres d'Animation de quartier (mercredis, samedis, vacances scolaires et ateliers techniques). Les + 15 – 18 ans bénéficient dans ce tarif de la Carte Citéjeune.

A la suite du travail engagé sur le projet jeunesse de la D.A.J.L., en accord avec votre commission, il vous est proposé de ne conserver que la seule carte Citéjeune, donnant accès à l'ensemble des activités jeunesse de la D.A.J.L., ainsi qu'aux prestations déjà liées à la carte Citéjeune dès cette rentrée (1/09/08 au 31/08/09). Cette carte Citéjeune serait accessible dès l'âge de 12 ans.

Les participations financières demandées pour les activités du service sont maintenues, conformément au tableau ci-dessous :

Situation actuelle		Propositions	
- Carte Citéjeune + 15 – 27 ans	8 € 50	- Carte Citéjeune + 12 – 27 ans	8 € 50
- Carte Animation-jeunesse +12 – 15 ans	32 €00	- Carte Citéjeune avec accès aux activités des équipements de quartier + 12 – 18 ans	32 € 00
- Carte Animation- jeunesse + Carte Citéjeune + 15 – 18 ans	32 €00		
Activités Centrales D.A.J.L. : Séjours, camps, cycles de Plein Air … Carte Citéjeune incluse dans le tarif pratiqué (Clermontois et communes partenaires de la carte).			

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 octobre 2008

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
Le premier Adjoint

Alain MARTINET